



Conseil économique et social

Distr. : Générale
15 avril 2011*

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions de politique intéressant la région Asie-Pacifique :

étude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique

Résumé de l'étude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

En 2010, les économies de l'Asie et du Pacifique ont connu une reprise vigoureuse après le ralentissement provoqué par la « Grande Récession » de 2008/2009. Toutefois, de nouveaux défis les attendent en 2011. Il s'agit notamment du retour des crises alimentaire et énergétique qui risquent de compromettre les gains de développement chèrement acquis, de la mollesse de la reprise des économies avancées et de l'afflux massif de capitaux à court terme qui, à leur tour, provoquent la volatilité des marchés des capitaux, de l'apparition de bulles spéculatives et de l'appréciation des taux de change. De plus, les dégâts provoqués récemment par le tremblement de terre et le tsunami au Japon est un rappel brutal de la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles. Ces défis risquent de nuire fortement à une croissance qui par ailleurs s'annonce robuste dans une région en train de devenir un pôle de croissance de l'économie mondiale.

Outre qu'ils doivent faire face à des risques à court terme, les responsables ont également la tâche difficile de rééquilibrer les économies par des politiques favorisant l'investissement et la consommation à l'intérieur des pays et dans la région. Si les fortes disparités entre les niveaux de développement créent une marge de manœuvre appréciable pour l'expansion de la demande intérieure, le renforcement de la coopération économique régionale est également essentiel pour soutenir le dynamisme dans les années à venir. Le renforcement de la connectivité entre les marchés et les peuples par de meilleures liaisons de transport, le développement des institutions régionales, la rationalisation des transports et la facilitation du commerce, ainsi que des progrès vers un cadre énergétique régional sont également des domaines qui doivent retenir l'attention des responsables.

Les pays les moins avancés de la région n'ont pas pu profiter des nouvelles conditions favorables créées par l'expansion des marchés et le renforcement de la connectivité faute de capacités productives. Il leur faut donc tout d'abord mettre en place au niveau national des mesures d'encadrement puis se tourner vers leurs partenaires pour que ceux-ci les aident à développer leurs capacités de production.

L'Etude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique contient une évaluation des principaux problèmes, défis et risques auxquels la région sera confrontée au cours des mois à venir et donne un aperçu des éléments d'un programme de politique générale propre à soutenir le dynamisme et le développement inclusif dans un siècle qui pourrait bien être celui de l'Asie et du Pacifique.

* Le présent document est soumis plus tard que prévu car les données concernant 2010 n'étaient pas disponibles à la date fixée initialement.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Faire face au ralentissement de la croissance dans les pays développés	4
III. Perspectives de croissance pour 2011.....	5
IV. Principaux défis : protéger la croissance des tempêtes extérieures	7
A. Retour des crises alimentaire et énergétique : impacts sur les revenus et la pauvreté.....	7
B. Relever le défi de la hausse des prix des produits alimentaires	10
C. Gestion des entrées de capitaux	11
D. Le chômage : une préoccupation constante pour les populations vulnérables	12
E. Autres mesure pour soutenir la demande.....	13
F. Gouvernance économique mondiale soucieuse du développement	14
V. La connectivité comme stimulant de l'intégration régionale	14
A. Commerce intrarégional.....	15
B. Investissements étrangers directs intrarégionaux.....	15
C. Arrangements commerciaux préférentiels	15
D. Liaisons de transport.....	16
E. Facilitation du commerce et des transports.....	16
F. Connectivité des technologies de l'information et de la communication... ..	17
G. Connectivité énergétique.....	17
H. Connectivité interpersonnelle	18
I. Coopération financière.....	18
VI. Renforcer la capacité productive des pays les moins avancés	19
A. Cadre politique national	24
B. Partenariat mondial pour appuyer le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés	25

I. Introduction

1. La région de l'Asie et du Pacifique a enregistré une reprise vigoureuse après la récession de 2008/2009 mais elle n'est pas pour autant tirée d'affaire. L'environnement mondial de 2011 se révèle plus difficile que celui de 2010 car il faudra relever de multiples défis simultanés. Tandis que la demande du monde développé stagne, la région doit faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques ainsi qu'aux répercussions de plusieurs catastrophes naturelles dont elle a été victime, affectant à la fois la croissance économique et les prix. Toutefois, les différences de perspectives de croissance d'ensemble de la région dans les années à venir par rapport à celles du monde développé donnent à penser que la région de l'Asie et du Pacifique jouera un rôle central non seulement en tant que moteur de son propre développement mais également en étant un point d'ancrage essentiel pour la reprise mondiale.

2. La hausse brutale des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques et le redémarrage d'une croissance robuste ont, ces derniers mois, pesé sur la reprise économique de la région. Cette situation a affecté de manière

disproportionnée les populations les plus pauvres et les plus vulnérables dont les moyens de subsistance ont été le plus directement touchés. Les économies en développement subiront également le contrecoup de la hausse des prix de l'énergie qui se répercuteront sur les coûts des facteurs de production du secteur industriel, gros consommateur d'énergie dans cette région.

3. L'impact des injections considérables de liquidités auxquelles ont procédé les pays développés pour stimuler leurs économies, entre autres mesures, est un autre problème très important qui se pose à court terme à la région. Les perspectives de croissance favorables et des taux d'intérêt relativement élevés dans les économies en développement ont attiré d'énormes capitaux mobiliers internationaux sur les marchés d'actifs de la région. Ces capitaux ont entraîné des pressions inflationnistes et la formation de bulles spéculatives ainsi que, dans certains pays, une appréciation des taux de change.

4. Ces menaces à court terme ont été exacerbées par toute une série de catastrophes naturelles. Le tremblement de terre et le tsunami catastrophiques qui ont frappé le Japon en mars 2011 ont affecté non seulement ce pays mais aussi toute la région étant donné le rôle essentiel que joue le Japon dans l'économie très imbriquée de l'Asie et du Pacifique. On mentionnera également entre autres catastrophes majeures, des inondations au Pakistan et un tremblement de terre en Nouvelle-Zélande. Des économies productrices de produits alimentaires comme l'Australie, la Chine, l'Inde et le Kazakhstan ont par ailleurs été affectées à la fois par la sécheresse et des précipitations massives qui ont eu pour conséquences de réduire l'offre de produits alimentaires et de faire monter les prix. De fait, il semble que, de manière générale, la région ait souffert davantage de catastrophes naturelles que les autres régions du monde.¹ Il faut donc que les pays de la région intègrent le risque de catastrophe dans leurs politiques économiques et sociales et prennent des mesures pour en atténuer l'impact.

5. À moyen terme, le principal défi pour la région continue d'être la lenteur de la reprise dans les pays développés et le fait que ces derniers ne seront pas, pour la région, les moteurs de la croissance qu'ils ont été avant la crise. La dépendance persistante de nombreuses petites économies de la région à l'égard des exportations vers les marchés des pays développés fait que les taux de croissance de la région en subiront les conséquences. Inversement, l'importance croissante des échanges commerciaux intrarégionaux avec des marchés qui se caractérisent par une forte demande intérieure devrait compenser ce manque à gagner.

6. Le présent document résume les principales conclusions de l'*Étude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*.² Il donne également un aperçu d'un programme de politique générale portant sur les principaux problèmes qui se poseront en 2011 et à moyen terme et donne des indications sur les moyens de renforcer l'intégration régionale par une plus grande connectivité. Il contient également des suggestions sur la façon d'accroître les capacités productives des pays les moins avancés.

¹ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes : *Protecting Development Gains : Reducing Disaster Vulnerability and Building Resilience in Asia and the Pacific : the Asia-Pacific Disaster Report 2010* (Bangkok, 2010). Disponible sur le site <http://www.unescap.org/publications/detail.asp?id=1406>.

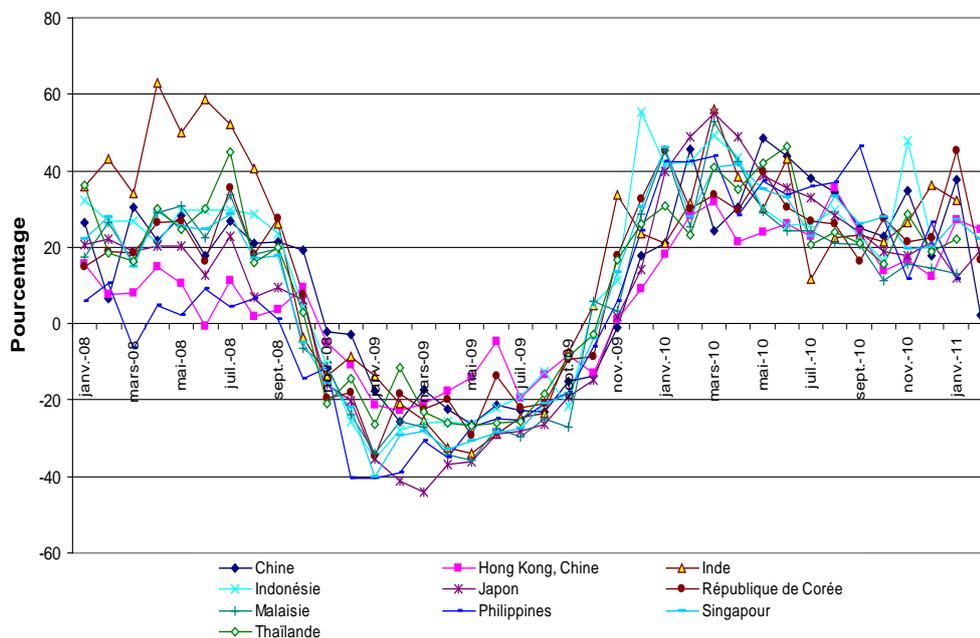
² Publication des Nations Unies, No de vente E.11.II.F.2

II. Faire face au ralentissement de la croissance dans les pays développés

7. En 2010, la région a connu un redémarrage spectaculaire de sa croissance qui a suivi une courbe en V. En fait, la croissance a commencé à s'accélérer dès le premier trimestre de 2009 bien que de nombreuses économies exportatrices n'aient enregistré une croissance positive qu'à partir du troisième trimestre. Pour les économies les plus touchées, après le soutien initial déterminant en faveur de la croissance apporté par les plans d'injections massives de liquidités publiques, le principal moteur de la reprise dans le secteur privé a été la vigueur renouvelée du secteur des exportations. Les économies exportatrices ont enregistré un regain d'activité grâce à leurs exportations vers les grandes économies robustes de l'Asie et du Pacifique, puis finalement vers les économies développées dans lesquelles la demande a commencé à s'améliorer à partir de la fin de 2009.

8. Après une reprise initialement forte, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne ont vu leur croissance se ralentir ce qui explique en partie la baisse des chiffres mensuels de la croissance des exportations de ces derniers mois dans la région (voir figure 1).

Figure 1
Évolution des exportations de quelques économies d'Asie (janvier 2008-février 2011)



Source : calculs effectués par la CESAP à partir des données provenant de CEIC Data Company Limited, disponibles à l'adresse <http://ceicdata.com/> (consultée le 23 mars 2011).

9. La catastrophe qui a frappé récemment le Japon aura également des répercussions dans toute la région même si ses effets pourraient être limités. Selon les estimations de la CESAP, un ralentissement d'un point de pourcentage de la croissance de base du Japon par rapport à 2011 entraînerait un ralentissement d'un dixième de point de pourcentage pour l'ensemble des économies en développement de l'Asie et du Pacifique. Les économies les plus touchées seraient Singapour (0,24 point de pourcentage), l'Indonésie (0,16 point de pourcentage), la Malaisie et la Thaïlande (0,13 point de pourcentage).

Gérer les répercussions négatives de la crise de l'endettement en Europe

10. Les économies de l'Asie et du Pacifique doivent se préparer aux éventuelles retombées de la crise de la dette publique dans les économies européennes.³ Ces derniers mois, les sauvetages de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal ainsi que les inquiétudes concernant l'Espagne ont conduit les agences de notation à abaisser leurs notes de crédit, augmentant ainsi les coûts du service de la dette. Les marchés financiers mondiaux ne sont toutefois pas encore convaincus et des défauts de remboursement de dettes souveraines continuent d'être une préoccupation.

11. Pour les Gouvernements des pays de l'Asie et du Pacifique le danger réside dans la possibilité qu'une contagion financière résultant de cette situation déclenche une nouvelle convulsion dans les prêts interbancaires au niveau mondial. Si, dans la plupart des pays de la région, le secteur bancaire est sain, dans certaines économies il est vulnérable aux chocs mondiaux en raison de sa dépendance à l'égard des emprunts de l'étranger.

12. Dans ce climat d'incertitude, les décideurs devraient adopter des mesures pour protéger leurs économies de la contagion de la crise de l'endettement. Les gouvernements susceptibles de faire face à un retrait brutal de capitaux étrangers ou à une contraction du crédit devraient maintenir en place les dispositifs permettant d'apporter un soutien rapide en liquidités à leur secteur financier en cas de choc financier externe. Ces dispositifs, qui avaient été mis en place à la suite de la crise des prêts immobiliers à risque (subprimes), sont en train d'être démantelés en raison du redémarrage rapide de la croissance ces derniers mois.

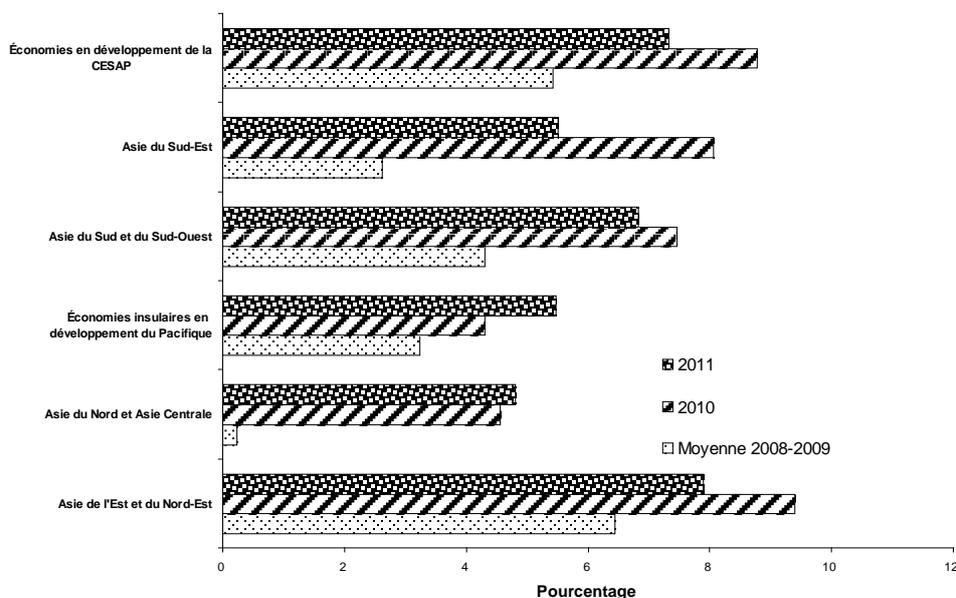
III. Perspectives de croissance pour 2011

13. Le taux de croissance des économies en développement de l'Asie et du Pacifique devrait atteindre 7,3 % en 2011 tandis que le processus de redressement se confirme. Le taux de croissance projeté pour 2011 est inférieur aux 8,8 % enregistrés en 2010 en raison de la croissance élevée qui a fait suite à la crise et qui a été dû à l'effet de base, à l'arrêt des politiques d'incitation par les finances publiques, à l'adoption de politiques monétaires strictes et en partie à la faible reprise des économies avancées. L'Asie et le Pacifique demeurera de loin la région la plus dynamique de la planète et la locomotive de la croissance mondiale.

14. En 2011, la croissance devrait être générale, les économies en développement et en transition de l'Asie de l'Est et du Nord-Est croissant au rythme de 7,9 %, celles de l'Asie du Nord et l'Asie centrale au rythme de 4,8 %, les économies insulaires en développement du Pacifique à celui de 5,5 %, celles de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest à 6,8 % et celles de l'Asie du Sud-Est à 5,5 % (voir figure 2).

³ Pour plus de détails, voir CESAP: « The European Debt Crisis : implications for Asia and the Pacific », *MPDD Policy Brief* No 4, août 2010. Disponible à l'adresse http://www.unescap.org/pdd/publications/me_brief/mpdd-pb-4.pdf.

Figure 2
Taux de croissance économique des économies en développement de l'Asie et du Pacifique (2008-2011)



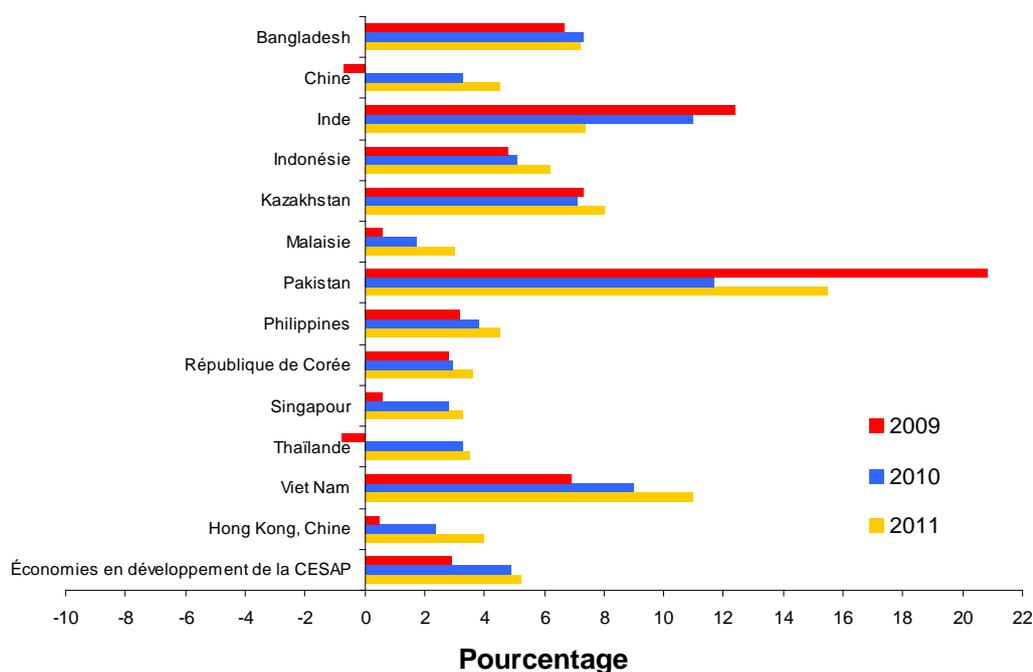
Sources : calculs de la CESAP basés sur des sources nationales ; FMI : base de données *International Financial Statistics* (Washington, D.C, mars 2011) ; BAsD : *Key Indicators for Asia and the Pacific 2010* (Manille, 2010) ; et estimations de la CESAP.

Note : les chiffres correspondant à la croissance du PIB pour 2010 et 2011 sont respectivement des estimations et des prévisions.

15. Les grandes économies en développement de la région devraient continuer d'enregistrer une forte croissance. Les économies les plus grandes dont la croissance sera la plus rapide en 2011 devraient être la Chine et l'Inde pour lesquelles on prévoit une croissance de 9,5 % et 8,7 % respectivement, suivies par l'Indonésie avec un taux de 6,5 %. L'Inde et l'Indonésie bénéficieront d'une consommation et d'investissements robustes et l'économie chinoise devrait réagir aux mesures gouvernementales visant à privilégier davantage la consommation.

16. En 2011, la plupart des économies devront tabler sur une hausse de l'inflation (figure 3). Dans une certaine mesure, les pressions inflationnistes sont la conséquence d'une reprise de la croissance. Toutefois, elles seront également le résultat de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques qui ont des effets particulièrement dommageables pour les populations pauvres et vulnérables. En outre, les entrées de capitaux résultant de l'excédent de liquidités dans le monde comportent des risques significatifs. Pour pallier ce risque, plusieurs économies ont resserré leur politique monétaire ce qui a pénalisé un peu plus la croissance.

Figure 3
Inflation des prix à la consommation^a dans quelques économies en développement de la CESAP (2009-2011)



Source : CESAP, sur la base de la figure 2.

Notes : les taux d'inflation pour 2010 sont des estimations tandis que les taux d'inflation pour 2011 sont des prévisions (au 2 mars 2011). Les économies en développement de la région sont au nombre de 37 (à l'exclusion des pays de l'Asie centrale) et les calculs sont établis sur la base de la moyenne pondérée des chiffres du PIB en dollars des États-Unis de 2009 (aux prix de 2000).

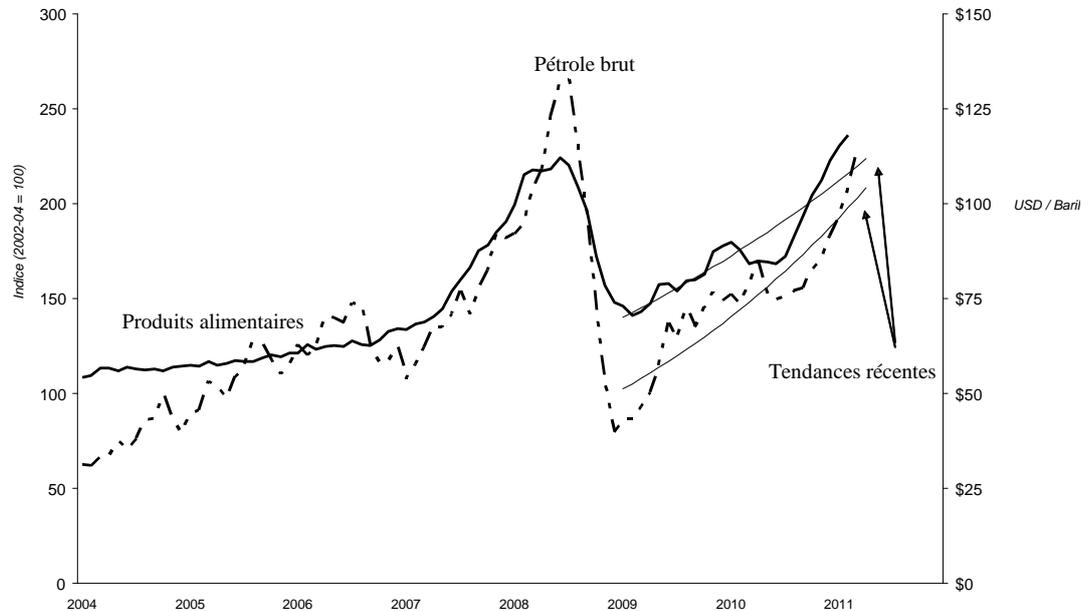
^a Évolution de l'indice des prix à la consommation

IV. Principaux défis : protéger la croissance des tempêtes extérieures

A. Retour des crises alimentaire et énergétique : impacts sur les revenus et la pauvreté

17. La hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques commence à inquiéter sérieusement un grand nombre des pays de la région d'une manière qui rappelle la période 2007-2008, juste avant le déclenchement de la crise financière. Depuis 2010, les prix mondiaux de ces produits évoluent de manière constante et simultanée à la hausse. En décembre 2010, l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a dépassé sa valeur record enregistrée en 2008 (voir figure 4). Depuis ce moment, l'indice a continué d'atteindre de nouveaux niveaux records sur plusieurs mois rendant de plus en plus difficiles les conditions de vie des populations pauvres et contribuant à l'apparition de troubles sociaux dans le monde entier. Depuis 2010, les cours du pétrole sont également montés en flèche en raison d'une demande mondiale plus forte consécutive à la reprise de la croissance dans les marchés émergents et, concurrentement, à plusieurs chocs d'approvisionnement dus en particulier à l'instabilité géopolitique au Moyen-Orient.

Figure 4
Indice des prix des produits alimentaires et cours du pétrole brut (2004-2011)



Sources : CESAP, sur la base des données concernant les prix des produits alimentaires provenant de la FAO, disponibles à l'adresse www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/en/. Cours du pétrole (Europe : cours du Brent sur le marché libre), disponible sur le site de l'United States Energy Information Administration à l'adresse www.eia.doe.gov/dnav/pet/pet_pri_spt_s1_d.htm.

18. La CESAP craint que si les prix des produits énergétiques augmentent fortement, la croissance de certaines économies en développement de l'Asie et du Pacifique pourrait diminuer dans des proportions allant jusqu'à 1 % ce qui entraînerait des pressions inflationnistes et aurait des effets négatifs sur les balances des paiements courants (voir tableau 1). La hausse des prix du pétrole entraînera un accroissement des coûts pour les secteurs industriels nationaux et une augmentation des prix des importations ainsi qu'une réduction de la demande d'exportations. Par ailleurs, les entreprises se ressentiront du ralentissement des exportations vers les économies développées en raison de la contraction de la consommation dans ces économies liée au renchérissement des produits énergétiques.

Tableau 1
Présentation succincte des effets de l'évolution des cours du pétrole sur les variables macro-économiques pour les pays en développement de l'Asie et du Pacifique

<i>Pays</i>	<i>Accroissement du prix du pétrole +10</i>			<i>Accroissement du prix du pétrole +25</i>		
	<i>Croissance de la production</i>	<i>Inflation</i>	<i>Paiements courants par rapport au PIB</i>	<i>Croissance de la production</i>	<i>Inflation</i>	<i>Paiements courants par rapport au PIB</i>
Chine	-0.13	0.28	-0.17	-0.36	0.77	-0.49
Inde	-0.23	0.52	-0.16	-0.64	1.46	-0.47
Indonésie	-0.18	0.26	-0.06	-0.49	0.73	-0.15
Malaisie	-0.16	0.33	0.23	-0.44	0.92	0.68
Philippines	-0.27	0.39	-0.14	-0.75	1.09	-0.39
République de Corée	-0.23	0.34	-0.16	-0.64	1.46	-0.47
Singapour	-0.33	0.26	-0.24	-0.91	0.74	-0.68
Thaïlande	-0.22	0.19	-0.37	-0.62	0.94	-1.06
Pays en développement de l'Asie et du Pacifique	-0.17	0.31	-0.25	-0.47	0.87	-0.73

Source : calculs de la CESAP dans le cadre du modèle Oxford Economic Forecasting

Notes : en se fondant sur l'hypothèse de base du cours du Brent à 105 \$ le baril ; les effets sont présentés en différences de pourcentage absolues par rapport au scénario de base.

19. La hausse des prix des produits alimentaires aura un impact direct beaucoup plus grand sur les populations pauvres et vulnérables. Depuis 2009, les prix des produits alimentaires en général ont subi des hausses pouvant aller, suivant les pays, jusqu'à 35 %. La CESAP estime qu'en 2010 il y avait dans la région 19,4 millions de personnes de plus vivant dans la pauvreté du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Elle a également estimé l'impact sur la pauvreté de plusieurs scénarios possibles d'évolution des prix des produits alimentaires et énergétiques en 2011 (voir tableau 2). Dans l'hypothèse la plus pessimiste, c'est-à-dire celle de nouvelles hausses des prix des produits alimentaires et du pétrole, notamment des prix des produits alimentaires de base dépassant en 2011 l'indice des prix à la consommation, un taux d'inflation double de celui de 2010 et un cours moyen du pétrole atteignant 130 \$ le baril, il pourrait y avoir jusqu'à 42,4 millions de pauvres supplémentaires. Cela reviendrait à anéantir jusqu'à cinq années d'efforts faits par de nombreux pays, notamment des pays les moins avancés comme le Bangladesh, le Népal et la République démocratique populaire lao, pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement qui est de réduire l'extrême pauvreté et la faim.

Tableau 2
Effets des divers scénarios d'évolution des prix des produits alimentaires de base

	Scénario 1			Scénario 2			Scénario 3		
	Inflation des produits alimentaires de base en 2011, à la moitié du taux de 2010 et avec un cours du pétrole à \$105			Inflation des produits alimentaires de base en 2011, au même niveau qu'en 2010 et avec un cours du pétrole à \$115			Inflation des produits alimentaires de base en 2011, au double du taux de 2010 et avec un cours du pétrole à \$130		
	Urbaines	Rurales	Total	Urbaines	Rurales	Total	Urbaines	Rurales	Total
Poussées à la pauvreté	0.1	1.3	1.5	1.5	3.7	5.1	3.9	13.9	17.8
Empêchées de se sortir de la pauvreté	1.9	6.5	8.3	2.6	12.5	15.1	3.6	21.0	24.6
Total	2.0	7.8	9.8	4.1	16.2	20.2	7.6	34.8	42.4

Source : secrétariat de la CESAP sur la base de données provenant du site Web du Système mondial d'information et d'alerte rapide et de la série de données de la Banque mondiale sur la dynamique de la répartition des revenus dans le monde.

Note : les chiffres ayant été arrondis, les sommes totales ne tomberont peut-être pas juste.

B. Relever le défi de la hausse des prix des produits alimentaires

20. Selon le degré de contagion des prix d'autres produits par l'inflation des prix des produits alimentaires, et les revendications salariales qui en sont le corollaire, les gouvernements pourraient être conduits à intervenir par la voie monétaire. Cela n'empêchera cependant pas qu'ils devront s'attaquer aux causes des augmentations des prix des produits alimentaires du côté de l'offre et réduire l'impact de ces augmentations sur les couches pauvres et vulnérables de la société.

21. À cet égard, un certain nombre de mesures s'imposent, en agissant en premier lieu, par la coopération et la réglementation internationales, contre la spéculation financière sur les prix des produits de base. Toutefois, la réglementation ne doit pas se limiter aux États-Unis ou à l'Union européenne au risque de simplement déplacer les marchés vers d'autres territoires. Il faut donc que cet effort se situe à l'échelle mondiale, notamment au sein d'instances comme l'ONU ou le G20.

22. En deuxième lieu, la stabilité des prix des céréales alimentaires est un problème que l'on pourrait résoudre en recourant à l'utilisation anticyclique des stocks régulateurs. En troisième lieu, il conviendrait de protéger les groupes de populations vulnérables en instaurant des systèmes publics de distribution de denrées alimentaires et en renforçant l'aide sociale par la distribution de bons d'alimentation ou par des régimes ciblés de transferts de revenus⁴ qui viendraient s'ajouter à la réduction des tarifs et des taxes pour faire baisser les prix. Les programmes de distribution de repas de midi qui existent déjà dans de nombreuses écoles peuvent également contribuer à améliorer la sécurité nutritionnelle des enfants.

⁴ Pour plus de détails, voir CESAP : *Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, No de vente E.10.II.F.2).

23. Enfin, à moyen terme, des efforts devraient être faits du côté de l'offre en mettant un terme à des politiques publiques négligentes à l'égard de l'agriculture, en renforçant le soutien à la recherche, développement et vulgarisation agricoles et en facilitant l'accès au crédit et autres intrants afin d'encourager une nouvelle Révolution verte à forte intensité de savoir qui rendrait l'agriculture écologiquement plus résiliente.⁵

24. Au niveau régional, la flambée des prix peut être gérée sur la base de la coopération en créant des stocks de produits alimentaires régionaux comme l'initiative de réserve de riz d'urgence ASEAN+3 et la Banque alimentaire de la SAARC. La productivité agricole peut également profiter de la coopération Sud-Sud et triangulaire sur le transfert de savoir et de technologie.

C. Gestion des entrées de capitaux

25. Les économies développées ayant adopté des politiques d'accompagnement monétaire et abaissé les taux d'intérêt, les investisseurs se tournent désormais vers les économies en développement. Hormis le redéploiement des fonds existants par les institutions financières, on voit réapparaître la spéculation sur écart de rendement (« carry trade ») consistant à investir des fonds empruntés en devises étrangères dans des devises à fort rendement à la fois dans les pays développés et les pays en développement.

26. Ces investissements comprennent des dépôts en devises dans les banques locales, des investissements de portefeuille sur les marchés obligataires et financiers, des émissions d'obligations et d'actions de sociétés privées ainsi que des prêts à des banques nationales et à des succursales locales. Ainsi les marchés financiers aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande ont-ils déjà retrouvé leur niveau record d'avant la crise. Beaucoup d'investisseurs se sont également intéressés à l'immobilier, à la fois dans les économies émergentes, comme la Chine, et les économies à revenus élevés comme Singapour et Hong Kong (Chine). De ce fait, la région de l'Asie et du Pacifique a enregistré des plus-values immobilières parmi les plus fortes du monde.

27. Beaucoup d'économies de la région ont des balances des paiements courants excédentaires exerçant des pressions à la hausse sur les taux de change. Cela dit, les entrées de capitaux ont contribué à leur tour à ce mouvement, notamment dans les économies ayant des déficits de balance de leurs paiements courants, comme l'Inde. La plupart des grandes devises de la région se sont appréciées sensiblement depuis 2009. Or, il est beaucoup plus difficile de remédier au déficit des paiements courants et retrouver la stabilité macro-économique avec une monnaie devenue plus forte.⁶

28. Les économies ont essayé de se protéger du risque de sortie brutale de capitaux en accroissant leurs réserves de change mais cela pourrait bien se révéler insuffisant. Une mesure-étalon de la sensibilité aux mouvements des capitaux, mise au point par la CESAP, montre que les réserves de change d'un

⁵ Pour plus de détails, voir CESAP : *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2010* (publication des Nations Unies, No de vente E.10.II.F.2).

⁶ Voir Yilmaz Akyuz "Capital flows to developing countries in a historical perspective: will the current boom end in a bust?". South Centre Research Paper 37 (2011), disponible à l'adresse www.southcenter.org/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=1974&Itemid=182&lang=es.

certain nombre de pays dépassent de loin leur endettement extérieur total brut.⁷ Outre qu'elle n'est pas une garantie, l'accumulation des réserves est également coûteuse et ne constitue qu'un pis-aller pour la gestion des entrées de capitaux.

29. Les contrôles de capitaux devraient être considérés comme un des principaux moyens d'intervention dont disposent les responsables pour réduire l'instabilité des courants de capitaux comme l'a déjà recommandé la CESAP précédemment.⁸ Certaines économies de la région ont imposé l'an dernier des contrôles sur les entrées de capitaux et cette approche est aujourd'hui soutenue même par le Fonds monétaire international.⁹ Les économies développées devraient également appuyer l'imposition de ces contrôles tout en prenant des mesures qui leur sont propres, par exemple, en taxant les sorties de capitaux et en imposant des conditions de marges élevées sur les produits dérivés sur devises qui ressemblent fort à de véritables sorties de capitaux.¹⁰

D. Le chômage : une préoccupation constante pour les populations vulnérables

30. La croissance dans la région a favorisé la reprise sur de nombreux marchés du travail mais une vive préoccupation persiste quant à la qualité des emplois et à la vulnérabilité des travailleurs. Les économies plus développées de la région, où les marchés du travail ne sont pas revenus à la situation d'avant la crise, devront adopter des mesures favorisant une croissance créatrice d'emplois. Toutefois, dans la plupart des pays, le chômage était plus faible en 2010 qu'en 2009.

31. Les problèmes les plus graves concernent les jeunes hommes et jeunes femmes qui sont 3,2 fois plus susceptible que les adultes de se trouver au chômage. En Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, cette proportion est de 4,7, soit la plus élevée de toutes les sous-régions du monde. Dans toute la région, quelque 1,1 milliards de travailleurs occupent un emploi précaire. Ainsi, 47 % des travailleurs et leurs familles vivent avec 2 dollars par jour tandis que 23 % des personnes qui travaillent vivent dans une indigence extrême avec moins de 1,25 dollar par jour.

32. Tandis que les marchés du travail de la région de l'Asie et du Pacifique se rétablissent et que les décideurs s'efforcent de rééquilibrer leurs économies, l'attention devra se focaliser davantage sur la qualité des emplois et des revenus. Outre les mesures visant à favoriser la croissance économique, à lutter contre l'inflation et à rendre durables les finances publiques, tout cadre macroéconomique d'après-crise devrait avoir pour objectif fondamental le plein emploi, pour les hommes comme pour les femmes. Lorsqu'ils réexamineront leurs politiques budgétaires et la viabilité de ces politiques, les pays de la région devront obligatoirement envisager d'y inclure des mesures sociales de base. Une

⁷ Pour plus de détails, voir CESAP : *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2010* (publication des Nations Unies, No de vente E.10.II.F.2), pp. 21-22.

⁸ Ibid.

⁹ Fonds monétaire international: "IMF develops framework to control capital inflows", *IMF Survey*, 5 avril 2011. Disponible à l'adresse <http://ftalphaville.ft.com/blog/2011/03/28/529131/more-on-uncertainty-and-capital-controls/>.

¹⁰ Voir, par exemple, Griffith-Jones, Stephany and Kevin P. Gallagher: "Curbing hot capital flows to protect the real economy", *Economic and political Weekly*, January 2011, pp. 12-14. Disponible à l'adresse http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/Griffith-Jones_GallagherEPWJan11.pdf.

meilleure protection sociale, outre qu'elle réduit l'insécurité des populations pauvres, peut aider les pays dans leurs efforts de rééquilibrage des sources de croissance. La crise a incité quelques pays de la région, notamment la Malaisie et les Philippines, à envisager de mettre en place des régimes d'assurance-chômage tandis que l'Inde élargissait son programme national de garantie de l'emploi rural.

E. Autres mesure pour soutenir la demande

33. À moyen terme, le problème fondamental des économies de l'Asie et du Pacifique sera de remplacer dans une certaine mesure la demande provenant des économies développées par la demande locale.¹¹ Ceci contribuera non seulement à soutenir la croissance mais également à réduire les déséquilibres mondiaux. À l'échelle nationale, il faudra, pour réduire la dépendance à l'égard de la consommation du monde développé, accroître la demande dans les grandes économies et stimuler le commerce intrarégional. En Asie de l'Est et surtout en Chine, c'est principalement la consommation qui fait défaut tandis qu'en Asie du Sud-Est ce sont les investissements qui manquent le plus.

34. Pour stimuler la consommation intérieure il faudrait doper la consommation des populations pauvres et mettre en place des programmes de protection sociale leur permettant de réduire leur épargne de précaution destinée à financer leurs dépenses de santé et d'éducation. S'agissant des investissements, il conviendrait de les utiliser pour réduire les insuffisances de développement, tout particulièrement dans les infrastructures. À côté des ressources intérieures dont ils disposent pour leurs investissements, les pays devraient également pouvoir utiliser les réserves de change considérables de la région grâce à un mécanisme régional de financement des infrastructures. Selon une étude récente, les besoins de l'Asie et du Pacifique dans ce domaine pour la période 2011-2020 s'élèvent environ 8000 milliards de dollars (5,400 milliards pour de nouvelles infrastructures et 2,6 milliards pour remplacer les anciennes infrastructures), soit 800 milliards de dollars par an.¹² À cet égard, une architecture financière régionale pourrait faire office d'intermédiation entre les réserves de change de la région qui s'élèvent à 5000 milliards de dollars et ses besoins non satisfaits en infrastructures. Une solution pourrait consister à créer un fonds de développement des infrastructures gérées par une institution régionale. Si cette dernière pouvait recueillir ne serait-ce que 5 % des réserves de la région, elle disposerait d'un capital de départ de 250 milliards de dollars et pourrait emprunter auprès des banques centrales de la région. La région devra aussi mobiliser des investissements privés, par exemple, par des partenariats public-privé. Les économies de l'Asie et du Pacifique ont également la possibilité de développer de nouvelles industries plus vertes économisant l'énergie et les matériaux et mettant à la disposition des populations pauvres des produits plus abordables tout en maintenant la croissance et en renforçant la durabilité environnementale.

¹¹ Pour un développement des questions résumées dans ce chapitre, voir *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2010* (publication des Nations Unies, No de vente E.10.II.F.2) chap. 3.

¹² Banque asiatique de développement (BAsD) et Institut de la BAsD : *Infrastructure for a Seamless Asia* (Tokyo : Institut de la BAsD, 2009), est disponible à l'adresse <http://www.adbi.org/book/2009/09/15/3322.infrastructure.seamless.asia/>.

F. Gouvernance économique mondiale soucieuse du développement

35. Le G20 a adopté un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée (*Framework for a Strong, Sustainable and Balanced Growth*).¹³ La région de l'Asie du Pacifique pourrait grandement contribuer à celui-ci en stimulant la demande globale à l'échelle de la planète tout en essayant de répondre aux besoins de développement les plus urgents de la région. Les huit pays de l'Asie et du Pacifique membres du G20 pourraient coordonner leurs positions pour faire en sorte qu'une nouvelle architecture financière internationale y pourvoie. Le G20 pourraient en outre renforcer sa crédibilité et son efficacité en instaurant des mécanismes de consultation avec les pays non membres comme cela a été fait par la CESAP avant le Sommet de Séoul. On notera entre autres propositions importantes : la création d'une monnaie de réserve mondiale fondée sur les droits de tirages spéciaux qui pourrait être utilisée de manière conjoncturelle (anticyclique) ; une taxe mondiale sur les transactions financières pour lever des fonds en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et également modérer les courants de capitaux à court terme; et une réglementation internationale pour empêcher les prises de risque excessives par le secteur financier. Le G20 devraient également prendre des mesures pour atténuer la volatilité des prix des produits alimentaires et des cours pétrole qui perturbe fortement le processus de développement. S'agissant des prix des produits alimentaires, le Groupe pourrait intervenir pour réguler l'activité spéculative sur les produits alimentaires de base et encadrer la conversion des céréales en biocarburants. Il pourrait accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire qui prévoyait de fournir aux pays en développement des moyens financiers pour leur sécurité alimentaire. S'agissant des cours du pétrole, le G20, qui représente les principaux consommateurs de pétrole, pourrait fixer un prix repère « juste » du pétrole en consultation avec les pays producteurs et obtenir un accord qui limiterait les fluctuations des cours à l'intérieur de certaines limites. Il pourrait, en outre, à titre de mesure additionnelle pour réduire la forte instabilité des marchés pétroliers, créer une réserve stratégique mondiale qui serait utilisée de manière conjoncturelle (anticyclique). A cet égard, et dans d'autres domaines, les pays de l'Asie et du Pacifique pourraient intégrer et coordonner leur action.

IV. La connectivité comme stimulant de l'intégration régionale

36. Il est possible de stimuler la demande régionale en renforçant l'intégration économique, avec l'aide des économies fortement peuplées et à croissance rapide, telles que la Chine et l'Inde, dont les marchés intérieurs dynamiques peuvent également profiter à leurs voisins plus petits et plus pauvres. Toutefois, cela ne va pas de soi. La vague montante du développement ne portera pas tous les bateaux si ceux-ci sont séparés par des écluses. Ces obstacles peuvent prendre par exemple la forme de mesures non tarifaires restrictives, des procédures douanières compliquées et longues, des réglementations différentes et des infrastructures de transport médiocres. Dans ces conditions, les possibilités considérables offertes par les centres plus dynamiques risquent de rester à l'intérieur des frontières nationales.

¹³ Voir la Déclaration des Chefs d'État : Sommet de Pittsburgh, 24-25 septembre 2009. Disponible à l'adresse www.pittsburghsummit.gov/mediacenter/129639.htm.

A. Commerce intrarégional

37. Le commerce intrarégional entre les pays de l'Asie et du Pacifique s'est développé plus rapidement que le commerce mondial, portant sa part à près de 52 % en 2008. L'analyse présentée dans l'Étude montre que son potentiel n'est pas pleinement exploité en partie en raison des coûts élevés qui comprennent non seulement les tarifs sur les importations mais également les procédures douanières coûteuses et les restrictions imposées à la circulation des véhicules routiers et des trains à travers les frontières.

38. Le potentiel de l'expansion du commerce apparaît clairement dans l'étendue des complémentarités entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique et à l'intérieur de celles-ci, en particulier entre l'Asie de l'Est, l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est et à l'intérieur de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Nord-Est. Il est intéressant de noter que, pour quatre des cinq sous-régions, les complémentarités commerciales étaient plus importantes avec les autres sous-régions qu'à l'intérieur des sous-régions elles-mêmes. L'intégration régionale ne devrait donc pas se limiter au renforcement de l'intégration à l'intérieur des sous-régions mais aussi viser au développement des relations commerciales entre les sous-régions.

B. Investissements étrangers directs intrarégionaux

39. Autrefois, la majorité et des investissements étrangers directs (IED) entrant dans les pays de l'Asie et du Pacifique provenaient des pays développés tandis qu'aujourd'hui une part de plus en plus grande de ces investissements provient des pays en développement. Ces dernières années, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, la Malaisie et Singapour sont devenues d'importantes sources d'IED. Les sociétés transnationales de ces pays et d'autres pays en développement de l'Asie et du Pacifique tendent à investir dans les pays voisins où existent des conditions économiques et des institutions similaires, apportant des capitaux et des compétences technologiques indispensables pour renforcer les capacités productives des pays à bas revenus. De ce fait, beaucoup de pays de l'Asie et du Pacifique entrant dans cette catégorie reçoivent aujourd'hui la plupart de leurs IED d'autres pays en développement de cette même région.

C. Arrangements commerciaux préférentiels

40. Ces dernières années, les pays de l'Asie et du Pacifique ont encouragé très activement les arrangements commerciaux préférentiels et à la fin de 2010, ils étaient parties à 170 d'entre eux. Étant donné leur caractère bilatéral et sous-régional, ces accords ne contribuent pas à faire de la région un vaste marché unifié et continu. À cet égard, la Zone de libre-échange en Asie de l'Est (EAFTA) et le Partenariat économique global en Asie de l'Est (CEPEA) constituent deux initiatives importantes allant dans ce sens.

41. Le CEPEA en particulier, qui représente environ 80 % de la population et du PIB de la région, pourrait constituer le noyau d'une zone de libre-échange émergente s'étendant à l'ensemble de l'Asie et du Pacifique à laquelle d'autres pays de la région pourraient se joindre ultérieurement. Un cadre régional reliant les divers groupements sous-régionaux à l'intérieur d'un arrangement préférentiel pourrait être une option complémentaire. Vaste forum régional doté d'un grand pouvoir de rassemblement, la CESAP pourrait faciliter la création de vastes arrangements de ce type dans la région. Étant donné la diversité des niveaux de développement dans la région, les arrangements commerciaux régionaux

devraient inclure des dispositions portant non seulement sur un traitement spécial et différentiel mais également sur la coopération économique pour réduire les écarts de développement.

D. Liaisons de transport

42. La croissance des exportations a entraîné une expansion rapide des transports maritimes. En 2009, cinq des principaux ports de conteneurs se trouvaient en Asie (Singapour, Shanghai, Hong Kong (Chine), Shenzhen et Pusan) représentant 23 % du total mondial. Le développement économique s'est surtout concentré autour des grands ports maritimes où de nombreux gouvernements ont créé des zones économiques spéciales ou des zones franches industrielles d'exportation tandis que de vastes régions des arrière-pays sont demeurées relativement sous-développées. La circulation des marchandises dans les régions intérieures de certains pays et entre les pays est encore coûteuse pour diverses raisons : longues distances, coûts d'exploitation élevés des camions en raison de la mauvaise qualité des routes et du vieillissement des véhicules ; coût élevé de transbordement ; procédures complexes de franchissement des frontières. Les économies insulaires en développement du Pacifique, quant à elles, doivent faire face à des coûts élevés en raison des faibles tonnages.

43. L'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie¹⁴ et l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique,¹⁵ signés sous les auspices de la CESAP, ont contribué à l'apport des investissements pour financer les infrastructures et suscité plusieurs initiatives multilatérales. Ainsi par exemple, la Banque asiatique de développement (BAsD), en collaboration avec la CESAP, a récemment lancé un projet concernant le développement d'itinéraires et de lignes prioritaires du Chemin de fer transasiatique. Actuellement, le principal problème du point de vue de la connectivité des transports est d'améliorer les liaisons entre les divers modes de transport, maritime, routier et ferroviaire. Il faudra également prolonger les itinéraires vers les arrière-pays, à travers les pays enclavés et les pays de transit puis vers les petits États insulaires en développement du Pacifique. Pour contribuer à l'intégration des réseaux, la CESAP est en train d'élaborer un troisième accord intergouvernemental portant exclusivement sur les ports secs internationaux tout le long des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique.

E. Facilitation du commerce et des transports

44. Beaucoup de pays comprennent maintenant l'importance qu'il y a à rationaliser les procédures commerciales. Pour ce faire, ils font de plus en plus appel à l'échange des données électroniques et s'efforcent d'ouvrir des guichets électroniques nationaux uniques où les opérateurs commerciaux peuvent soumettre la documentation nécessaire, payer les droits et recevoir l'autorisation de passage. Bien que des économies comme Singapour, la République de Corée et Hong Kong (Chine), soient au premier rang dans ce domaine, les avantages des guichets uniques ne se matérialiseront que si les données et documents électroniques présentés à un guichet unique national sont acceptés par les autorités des autres pays partenaires. Bien qu'ayant un caractère national, ces questions touchent également à la connectivité avec les pays voisins et le reste de

¹⁴ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 2323. No. 41607.

¹⁵ Nations Unies, *Recueil des traités*, No. 46171.

la région. La désignation par les gouvernements d'organismes « chefs de file » uniques au niveau national pourrait être une solution de nature à améliorer la coopération et la coordination interinstitutions.

45. L'efficacité d'ensemble du transport international dépendra également de l'harmonisation des régimes juridiques. Le Programme d'action d'Almaty¹⁶ indique que les pays en développement sans littoral devraient envisager d'élaborer des conventions internationales ainsi que des accords régionaux et bilatéraux aux fins de l'harmonisation, de la simplification et de la normalisation des différents régimes. Toutefois, les progrès dans l'application de la résolution 48/11 de la CESAP en date du 23 avril 1992, dans laquelle la Commission recommandait que les pays de la région de la CESAP adhèrent à sept conventions internationales, ont été généralement inégaux, 12 pays sans littoral de la région ayant adhéré à seulement quatre des sept conventions et deux pays seulement, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, ayant adhéré à tous ces instruments. En outre, certains pays de transit, voisins de pays sans littoral de la région ont adhéré à un plus petit nombre encore de conventions ce qui a eu pour effet de créer une discontinuité territoriale dans l'application de ces instruments et par là même de réduire considérablement leur efficacité.

F. Connectivité des technologies de l'information et de la communication

46. Le progrès le plus frappant en matière de connectivité des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été la diffusion rapide des réseaux et des services mobiles ce qui a permis à un grand nombre de personnes pauvres d'avoir accès aux services de télécommunication. En revanche, la pénétration du haut débit dans les pays en développement de la région est très faible, très inférieure à 10 %. Un des principaux obstacles à de meilleurs services Internet est le coût de la pose de câbles à fibres optiques terrestres et sous-marins. Des progrès ont toutefois été faits dans le Pacifique où certains pays les moins avancés ont pu utiliser à leur profit les liaisons transmises par les câbles existants.

47. Pour stimuler la connectivité TIC, les gouvernements devront adopter des politiques aux niveaux national et régional. Au niveau national, il importe d'établir des cadres réglementaires qui : a) favorisent le développement de marchés équitables et compétitifs ; b) fixent des normes nationales compatibles avec les normes internationales ; et c) favorisent l'innovation, telles que les opérations bancaires mobiles. À cette fin il est souhaitable d'établir des régulateurs indépendants qui puissent servir les intérêts à la fois des Etats et des utilisateurs finaux. Au niveau régional, il est important de tenir compte des synergies potentielles entre les infrastructures de TIC et les autres types d'infrastructures physiques.

G. Connectivité énergétique

48. L'énergie est un moyen de production essentiel. Les perturbations de sa fourniture ou les hausses des prix peuvent donc avoir de graves conséquences économiques. La sécurité énergétique, entendue comme un approvisionnement

¹⁶ Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (*Rapport de la conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, Almaty, 28 et 29 août 2003* (A/CONF.202/3), annexe I).

stable pour les pays importateurs et une demande stable pour les pays exportateurs, est donc un objectif fondamental. La région Asie-Pacifique comptant à la fois des pays qui sont grands importateurs d'énergie et d'autres qui sont grands exportateurs d'énergie, la sécurité énergétique ne peut que gagner d'une meilleure connectivité physique entre eux et d'une amélioration des institutions appelées à promouvoir la coopération.

49. Dans l'intérêt de la connectivité, il peut être utile de recenser les liens manquants dans l'infrastructure, en analysant les besoins d'investissements dans une perspective régionale et en tenant compte des augmentations projetées de la demande d'énergie. À cet égard, les accords sur la Route d'Asie et sur le Chemin de fer transasiatique pourraient servir de modèles. Les autres questions importantes à examiner au sujet de la coopération énergétique sont la sécurité des pipelines et les modèles à basse émission de carbone qui privilégient davantage l'efficacité et tirent plus grand parti des ressources renouvelables. Enfin, il est important que la région crée un marché fourni, liquide et transparent pour le pétrole brut, les produits pétroliers et le gaz. La construction d'un tel marché suppose le choix d'un prix de référence du pétrole brut correspondant à la situation de la région, l'obtention du soutien des principaux acheteurs et vendeurs pour assurer des volumes de transactions suffisants, l'installation d'une infrastructure de stockage appropriée, la création d'un cadre réglementaire favorable et l'existence de marchés financiers robustes, capables de soutenir les opérations de couverture et l'ensemble des transactions. Pour favoriser la coopération énergétique régulière dans la région, il pourrait être bon d'établir un dialogue énergétique régional de l'Asie-Pacifique.

H. Connectivité interpersonnelle

50. La connectivité interpersonnelle pourrait être un moyen de favoriser une meilleure compréhension mutuelle, un surcroît de confiance et un plus grand respect de la diversité, ce qui contribuerait à une culture de paix. La région Asie-Pacifique est de plus en plus un point de départ et une destination pour les migrants à la recherche d'une éducation supérieure et d'emplois à l'étranger et également pour le tourisme. La majorité des travailleurs migrants de la région Asie-Pacifique quitte la région mais une proportion non négligeable se déplace à l'intérieur de la région. Afin d'établir un cadre juridique pour la migration, les sous-régions comme l'Asie du Nord et l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique ont déjà progressé en concluant des accords multilatéraux, tandis que certains pays ont signé des mémorandums d'accord bilatéraux qui fixent des directives et des procédures pour la protection de l'emploi et le retour des travailleurs.

I. Coopération financière

51. La région a déjà lancé de nombreuses initiatives en faveur de la coopération financière, notamment la Multilatéralisation de l'Initiative de Chiang Mai, le Fonds obligataire asiatique et l'Initiative pour le marché obligataire asiatique. Elles sont cependant, pour la plupart, au tout premier stade de leur développement et ont une portée et un champ d'application limités. La région a besoin d'une architecture financière régionale plus élaborée, capable non seulement d'aider à gérer les crises financières mais aussi de fournir un montant suffisant de ressources pour financer le développement.

52. Pour renforcer la gestion des crises, la région pourrait partir de son initiative novatrice pour la coopération financière : la Multilatéralisation de l'Initiative de Chiang Mai. Il faudrait alors élargir le cercle des pays membres et inclure des pays importants comme l'Australie, la Fédération de Russie et l'Inde ; il faudrait aussi augmenter le montant des ressources. Un mécanisme de réaction aux crises ainsi conçu, correctement pourvu de ressources et véritablement régional pourrait atténuer la pression qui incite les gouvernements à constituer de vastes réserves de devises. Simultanément, la région doit trouver un moyen d'employer son épargne abondante pour répondre aux besoins non moins abondants d'investissements dans les infrastructures. À cette fin, il lui faudra approfondir ses marchés financiers et intégrer ses marchés des capitaux. Elle pourrait aussi envisager de créer un fonds de développement des infrastructures afin d'employer une petite partie des réserves de devises de la région pour financer ces équipements.

53. Les conditions supplémentaires de la création d'une architecture financière régionale comprennent : a) une meilleure coordination des taux de change pour faciliter les échanges commerciaux et la stabilité macroéconomique et pour décourager les dévaluations concurrentielles ; b) la pratique d'une coopération plus étroite entre les banques centrales et les institutions de financement pour faciliter le partage des informations à l'échelle de la région et le renforcement des capacités dans les pays les moins avancés de la région ; c) la multiplication des partenariats public-privé pour les investissements dans l'infrastructure grâce au renforcement des capacités parmi les décideurs publics, spécialement pour la conception des régimes juridiques et réglementaires et pour l'élaboration et la gestion des projets ; d) une participation active aux débats mondiaux sur la réforme de l'architecture financière internationale pour veiller à ce qu'elle réponde correctement aux besoins de développement de la région.

VI. Renforcer la capacité productive des pays les moins avancés

54. Pour tirer parti du renforcement de la connectivité et de l'intégration régionale, les pays les moins avancés devront augmenter leur capacité productive. Or, dans les 40 dernières années, les pays les moins avancés de la région n'ont guère progressé à cet égard. Leur part du PIB mondial est inférieure à un dixième de leur part de la population mondiale, leur part des exportations n'atteint pas 0,25 % et leur contribution aux exportations de biens manufacturés est inférieure à 0,2 % (voir le tableau 3).

Tableau 3
Part des pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique dans la
production et le commerce internationaux
(en pourcentage)

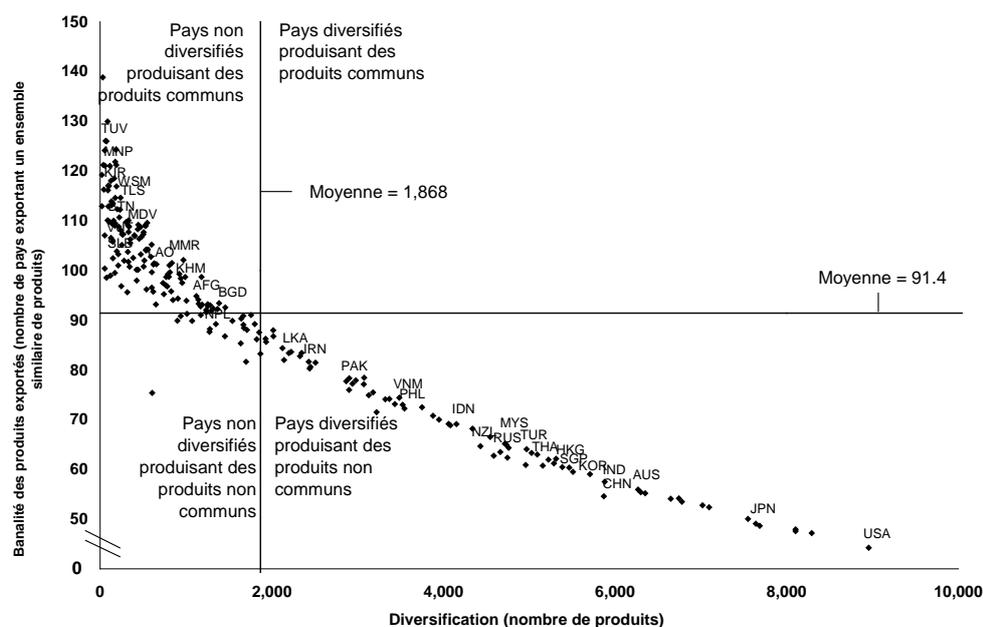
<i>Indicateur</i>	<i>1970</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>2000</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Population	3.18	3.21	3.44	3.65	3.83	3.78	3.86
PIB	0.43	0.22	0.18	0.22	0.23	0.24	0.25
Fabrication, valeur ajoutée	0.60	0.14	0.16	0.16	0.20	0.31	0.58
Exportations de marchandises	0.11	0.12	0.09	0.17	0.19	0.19	0.24
Exportations manufacturées	0.01	0.06	0.07	0.16	0.12	0.04	0.01
Exportations de haute technologie	0.00	0.00	0.01	0.00	..

Source : Secrétariat de la CESAP à partir des données de la Banque mondiale

55. Un regain d'attention pour le renforcement de la capacité productive des pays les moins avancés devrait remettre la production au centre du programme pour le développement. Il ne s'agit cependant pas simplement de produire en plus grande quantité les mêmes biens et services : les pays les moins avancés ont aussi besoin d'élargir la gamme des biens qu'ils produisent. L'histoire démontre qu'à mesure que les économies grandissent, elles produisent et exportent une gamme beaucoup plus vaste de produits. L'augmentation de la production dans les pays les moins avancés nécessitera une diversification de ce type.

56. À mesure que les économies se diversifient, elles tendent aussi à exporter des produits qui sont exportés par un plus petit nombre d'autres pays (voir la figure 5). Ce seront généralement des biens manufacturés plus rares par opposition aux exportations plus communes comme les huiles végétales, le poisson, les textiles, les vêtements ou les produits miniers. Les pays de la région et qui ont une production plus diversifiée et qui offrent des ensembles de produits plus rares sont le Japon, l'Australie, la Chine et l'Inde. Au contraire, les pays les moins avancés ne se sont pas diversifiés et continuent à produire des marchandises relativement banales. Cette situation est également celle de toutes les économies insulaires en développement du Pacifique. Jusqu'à un certain point, elle est la conséquence de la petite taille de leur marché, qui crée un désavantage intrinsèque dans leur processus de diversification.

Figure 5
Production de produits rares et diversification économique



Source : Secrétariat de la CESAP à partir des données de COMTRADE.

57. Les pays qui désirent se diversifier peuvent s'attendre à rencontrer de la concurrence car la plupart des autres pays cherchent à aller dans la même direction. Entre 1984 et 2009, la diversification moyenne des pays participant au commerce international est passée de 968 à 1 868 produits. En outre, pour le pays moyen, le nombre de pays exportant un ensemble de produits similaire est passé de 41 à 91.

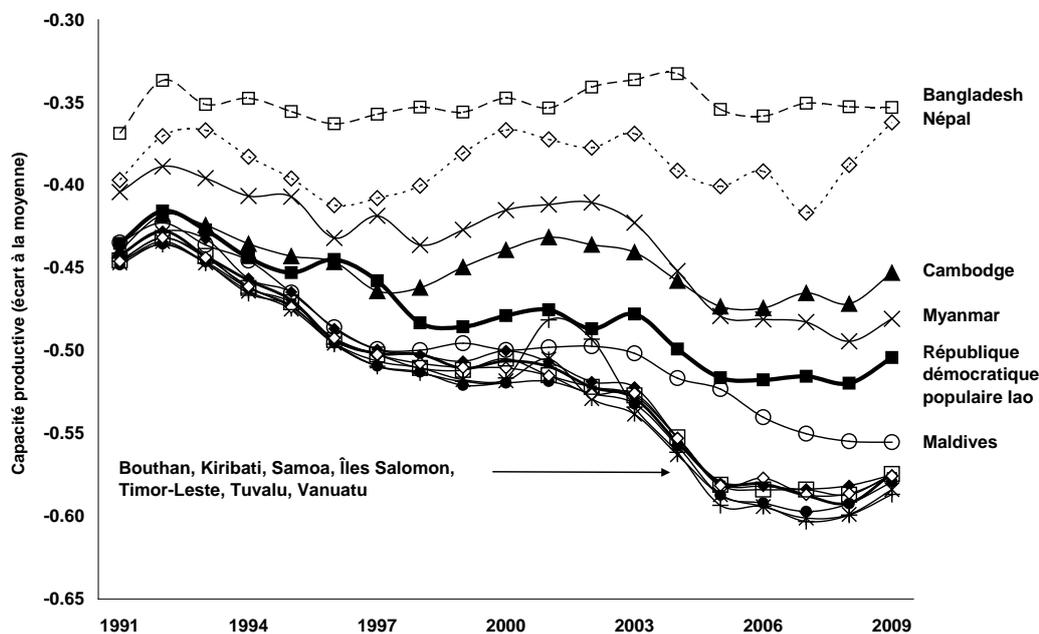
58. Le processus de diversification est cumulatif : les produits qu'un pays produit aujourd'hui déterminent ceux qu'il sera capable de produire demain. Par conséquent, la diversification vers certains produits élargira la gamme de possibilités pour la diversification ultérieure. Les pays pauvres doivent choisir les nouveaux produits les mieux appropriés pour une diversification stratégique et les plus faciles à produire seront ceux pour lesquels les capacités nécessaires sont similaires à celles qui existent déjà.

59. Pour apprécier le niveau actuel des capacités productives, on peut supposer que les capacités les moins nombreuses se trouveront dans les pays qui sont les moins diversifiés et dont les ensembles de produits sont semblables à ceux de beaucoup d'autres pays. Cette information au sujet de la diversification peut être combinée avec d'autres mesures pour obtenir un « indice composite des capacités productives ».

60. Les résultats pour les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique font l'objet de la figure 6 où le niveau de capacité productive de chaque pays est comparé à la moyenne mondiale dans la période considérée. La figure montre que le Bangladesh et le Népal ont maintenu leur position respective, tandis que tous les autres pays, malgré des augmentations récentes, ont généralement perdu du terrain, non pas parce que leur capacité productive s'est réduite mais parce qu'ils ont progressé plus lentement que les autres. Ces données illustrent

clairement la situation où se trouvent ces pays et le besoin d'une aide et de stratégies mieux ciblées pour améliorer la capacité productive.

Figure 6
Évolution de la capacité productive moyenne des pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique, 1991-2009



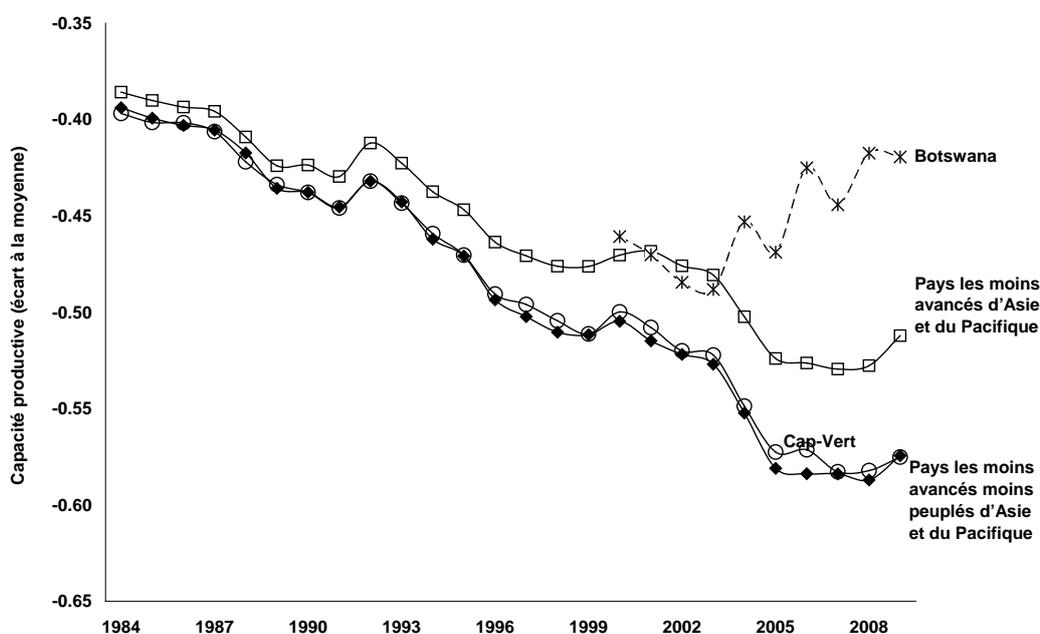
Source : Secrétariat de la CESAP à partir des données de COMTRADE.

61. Il faut rappeler que les petits pays les moins avancés peuvent accroître leur PIB par habitant et donc leurs perspectives de quitter la catégorie des pays les moins avancés en exploitant et en développant le tourisme et les autres activités de services.

62. D'après les analyses, à population et niveau de capacités productives constants, une hausse de 1 % des recettes du tourisme fait augmenter la production totale d'un pays d'environ 0,25 %. Les deux pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique déjà recommandés pour sortir de cette catégorie pourraient suivre une voie similaire. Dans le cas des Maldives, sorties de cette catégorie en janvier 2011, le tourisme représente 50 % du PIB. Dans celui du Samoa, qui devrait quitter cette catégorie en 2014, le tourisme représente 21 % du PIB.

63. Le tourisme peut promouvoir le développement dans les pays peu peuplés. Cependant, dans la longue durée, pour la plupart des économies, la manière la plus fiable de parvenir à un développement durable est d'augmenter la capacité productive en s'orientant vers des biens plus complexes. Le renforcement de l'intégration régionale peut-être un adjuvant. Au cours des 20 dernières années, marquées par l'intensification de la mondialisation, la région a réorienté sa production vers le reste du monde. Entre 1984 et 2008, la capacité productive de la région dirigée exclusivement vers elle-même s'est réduite de 40 % à 14 %, tandis que la capacité utilisée au service des exportations à l'intérieur de la région et au-delà de ses limites a augmenté de 22 % à 48 %. Bien que le marché externe soit assurément important, le marché intrarégional est celui qui offre généralement les possibilités de passer à des produits plus complexes, servant de terrain d'entraînement en vue de l'exportation vers le reste du monde. Dès lors, la facilitation du commerce intrarégional peut aussi augmenter les capacités productives.

Figure 7
Évolution de la capacité productive dans les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique et les autres pays sortant de cette catégorie, 1984-2009



Source: Secrétariat de la CESAP à partir des données de COMTRADE.

64. Pour accroître les capacités de production, il ne faut pas seulement exploiter plus efficacement les avantages comparatifs existants. Il faut aussi chercher de nouvelles activités économiques et agir de manière plus stratégique pour se doter des moyens de produire des biens plus exclusifs qui sont l'apanage des économies diversifiées.

65. Une stratégie pragmatique que les pays les moins avancés peuvent adopter pour renforcer leurs capacités de production consiste à faire en sorte que ces capacités soient acquises ou produites dans le cadre de la diversification stratégique grâce aux efforts conjugués de l'État et du secteur privé, les partenaires du développement jouant ici un rôle de soutien. Cette stratégie comprend trois étapes principales qui, une fois lancées, peuvent servir d'algorithme pour identifier, acquérir puis étendre les capacités de production dont les pays en développement ont besoin pour rattraper les pays plus avancés.

66. La première étape est la différenciation par l'innovation, autrement dit, repérer et générer des produits stratégiques qui sont nouveaux pour les entreprises ou les exploitations du pays, plus complexes et propres à faciliter encore plus la diversification. La deuxième étape est la sélection des modèles d'activité des entreprises ou des exploitations qui ont réussi la différenciation. La troisième étape est l'extension de ces modèles efficaces et l'exploitation du nouveau marché. Il est important pour la stratégie d'enchaîner continuellement ces trois étapes.

67. L'expérience des pays développés ou nouvellement industrialisés a montré l'importance cruciale d'une intervention forte et active de la part de l'« État de développement » dès les premiers stades. Aux paragraphes qui suivent est proposé un programme de mesures à prendre au niveau national, ainsi que des recommandations pour la création d'un partenariat mondial à l'appui de la

stratégie, en vue d'accroître les capacités productives des pays les moins avancés en s'appuyant sur les résultats de la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, organisée par la CESAP et le Gouvernement bangladais à Dhaka en janvier 2010 (E/ESCAP/66/6).

A. Cadre politique national

1. Un cadre de politique macroéconomique stable et favorable à l'investissement

68. Les pays les moins avancés ont besoin de maintenir des données macroéconomiques solides. Ils doivent utiliser l'éventail complet des politiques anticycliques pertinentes pour préserver leur stabilité économique et financière face aux chocs et éviter les fluctuations économiques brutales.

2. Politique industrielle et développement des infrastructures

69. Une intervention publique active est nécessaire pour favoriser la création d'infrastructures et l'application de mesures de promotion dans le cadre de la politique industrielle, et notamment pour protéger les entreprises nationales naissantes aux premiers stades de développement. L'investissement public peut jouer un rôle proactif dans le développement des infrastructures et agir comme catalyseur de partenariats public-privé en créant un cycle vertueux d'investissements et en stimulant une croissance inclusive.

3. Mobilisation des ressources au niveau national

70. Les pays les moins avancés doivent aussi privilégier un système financier diversifié, bien réglementé et inclusif qui permette d'encourager l'épargne et de canaliser celle-ci vers l'investissement productif. Il faut également renforcer l'offre nationale de capital à long terme en développant le marché intérieur des capitaux, les fonds de capital-risque et les institutions de prêt à terme ainsi que les banques de développement industriel, afin d'assurer le financement requis pour la création de nouvelles capacités de production.

4. Mise à niveau technologique

71. Les pays les moins avancés doivent renforcer à la fois leurs capacités scientifiques et technologiques et leurs capacités de recherche et développement, au moyen d'initiatives nationales et avec l'appui des programmes et organismes internationaux. Les pays développés doivent par conséquent faciliter le transfert de technologie vers les pays les moins avancés, conformément à l'article 66 (par. 2) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle. Il est temps également d'envisager la création d'une banque de technologie au service des pays les moins avancés, afin de faciliter le transfert des technologies les plus importantes, notamment celles qui sont favorables aux pauvres, écologiques, utiles à l'agriculture ou liées aux énergies renouvelables.

B. Partenariat mondial pour appuyer le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés

1. Le financement du développement: investissements étrangers directs et aide publique au développement

72. Les politiques mises en œuvre pour mobiliser le potentiel des investissements étrangers directs doivent viser à encourager les investissements productifs, à renforcer les capacités technologiques, à développer les infrastructures et à renforcer les liens entre les secteurs et au sein des mêmes, ainsi qu'entre les entreprises. Les pays les moins avancés peuvent aussi prendre des mesures complémentaires, comme l'exigence de résultats, pour encourager les investissements étrangers directs en faveur de la diffusion et du transfert des technologies. Ainsi qu'il a été dit plus haut, leurs possibilités sont accrues du fait des investissements étrangers directs en provenance des pays en développement de leur propre région. Les partenaires du développement peuvent contribuer à encourager les investissements en tirant parti de l'aide publique au développement et en se chargeant de couvrir les risques, ainsi qu'en renforçant les capacités d'élaboration de projets, entre autres initiatives.

73. Des efforts sont nécessaires pour améliorer davantage la qualité de l'aide publique au développement et accroître son impact sur le développement. Il faut mettre en place des fonds thématiques d'affectation spéciale pour les pays les moins avancés, tels qu'un fonds pour la stabilisation des matières premières, un fonds pour la technologie, un fonds pour la diversification et des fonds consacrés aux questions d'environnement. L'aide apportée pour ces « nouvelles » affectations doit être véritablement une aide complémentaire et non provenir de ressources initialement destinées à d'autres objectifs convenus au niveau international.

2. Accès aux marchés et aide au commerce

74. Il faut aider les pays les moins avancés à avoir un accès plus facile et prévisible aux marchés, à produire des biens destinés à l'exportation qui soient compétitifs en coût et en qualité, et à se doter de nouvelles infrastructures pour le commerce. Des règles d'origine simplifiées et plus transparentes et une gamme plus complète de produits devraient permettre d'améliorer l'utilisation et l'utilité du Système généralisé de préférences. En outre, les pays développés et les pays en développement qui sont en mesure de le faire doivent autoriser sans réserve un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, comme convenu dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong.¹⁷

75. L'objet principal de l'aide au commerce doit être d'aider les pays les moins avancés à renforcer leur infrastructure de production et leurs capacités commerciales, afin de leur permettre de participer efficacement au système commercial multilatéral. L'aide au commerce doit être harmonisée avec les stratégies nationales de développement. En outre, les pays les moins avancés doivent être prioritaire dans l'attribution des fonds.

¹⁷ Organisation mondiale du commerce, document WT/MIN(05)/DEC. Peut être consulté à l'adresse : <http://docsonline.wto.org>

3. Coopération Sud-Sud, triangulaire et régionale

76. À mesure que les pays émergents de la région affirment leur position en tant que pôles de croissance de l'économie mondiale, la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et la coopération régionale deviennent des stratégies viables pour le développement. Un nombre croissant de pays, dont la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande, ont des programmes bien conçus pour aider les autres pays en développement, surtout les moins avancés, de leur voisinage. Les initiatives de ce genre doivent être encouragées et étendues.

77. La crise financière mondiale a montré que la région de l'Asie et du Pacifique était un moteur de croissance et un facteur de stabilité pour l'économie mondiale. La région a maintenant l'occasion historique de rééquilibrer sa structure économique à son avantage, afin de maintenir son dynamisme grâce à une connectivité renforcée et un développement régional équilibré et faire ainsi en sorte que le XXI^e siècle soit réellement le siècle de l'Asie et du Pacifique.
